



# LES 24 HEURES DE BOURGES À LA MARCHÉ

## CHAMPIONNATS NATIONAUX DE GRAND FOND



**Départ 13 heures !**



Chers amis marcheurs,

L'US Berry Athlétisme a le plaisir de vous inviter à la 13<sup>ème</sup> édition des **24 Heures de Bourges, Championnats Nationaux de Grand Fond 2010**. Cette épreuve sélective à Paris - Colmar se déroulera, sur le traditionnel circuit des Rives d'Auron.



Vous trouverez ici l'essentiel des informations concernant l'épreuve.

Les derniers détails vous seront adressés à réception de votre engagement.



## 6 et 7 mars 2010

### PROGRAMME

#### Samedi

- ◆ Accueil à partir de 8 h 00
- ◆ Restauration chaude midi et soir (10 €)
- ◆ **Départ 13 h 00**
- ◆ Animation musicale en soirée

#### Dimanche

- ◆ Café - croissant à partir de 7 h 00 (3,50 €)
- ◆ Restauration chaude le midi (10 €)
- ◆ **Arrivées à 13 h 00**
- ◆ **Remise des récompenses à 15 h 00**
- ◆ Vin d'honneur offert par la Ville de Bourges

### HÉBERGEMENT- RESTAURATION

- ◆ Hébergement possible **sur réservation** le vendredi soir : A partir de 20 € par personne (petit déjeuner compris).
- ◆ Hébergement possible **sur réservation** le dimanche soir : A partir de 20 € par personne (petit déjeuner compris).
- ◆ Pasta-party vendredi soir **sur réservation** : 7 €.
- ◆ Restauration chaude ouverte samedi midi, samedi soir et dimanche midi : 10 € le repas.
- ◆ Café croissant dimanche matin : 3,50 €.

### ÉPREUVES

24 Heures Hommes  
24 Heures Femmes  
2 étapes de 6 Heures

- ◆ Circuit en ville de 2,666 km avec passage dans le hall du Carré d'Auron. **Petite boucle de 630 m pour finir à 24 heures précises.**
- ◆ Permanence médicale et podologie

### ÉPREUVE PAR ÉTAPES

L'épreuve par étapes se déroulera en deux périodes de 6 heures :

1<sup>ère</sup> étape : samedi 13h00 à 19h00  
2<sup>ème</sup> étape : dimanche 7h00 à 13h00

Le classement sera établi par addition des temps des deux étapes (classement hommes et femmes distincts).

### RENSEIGNEMENTS

Dominique PLÉE  
12, avenue du Général Leclerc  
18700 AUBIGNY SUR NÈRE  
☎ 02 48 81 01 39 - 📞 06 81 69 65 59  
Email : [dominique-plee@orange.fr](mailto:dominique-plee@orange.fr)



# BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 20 février 2010 à :

**Dominique PLÉE**

12, avenue du Général Leclerc

18700 AUBIGNY SUR NÈRE

Email : [dominique-plee@orange.fr](mailto:dominique-plee@orange.fr)

## INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : .....

Prénom : .....

Nationalité : ..... Sexe : .....

Adresse : .....

.....

Ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Email : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / 19.....

N° de licence : .....

Club : .....

Pour les athlètes non licenciés à la FFA ou à une fédération affiliée à l'IAAF, un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an, doit être joint à la présente inscription.

## INSCRIPTION ETAPES

NOM : .....

Prénom : .....

Nationalité : ..... Sexe : .....

Adresse : .....

.....

Ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Email : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / 19.....

N° de licence : .....

Club : .....

Pour les athlètes non licenciés à la FFA ou à une fédération affiliée à l'IAAF, un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an, doit être joint à la présente inscription.

Joindre le chèque d'inscription (15 € pour les licenciés – 20 € pour les non licenciés) à l'ordre de « US Berry Athlétisme ».

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT

- ◆ L'épreuve sera régie par les règlements de la FFA, complétés par le règlement général des épreuves de Grand Fond.
- ◆ **Lors de la dernière demi-heure, les athlètes resteront sur la petite boucle. L'épreuve sera arrêtée à 24 heures précises, par un coup de pistolet, la distance exacte parcourue sera alors mesurée.**
- ◆ **Tous les athlètes n'ayant pas parcouru 100 km (Hommes) ou 85 km (Femmes) au cours des 18 premières heures, seront arrêtés.**
- ◆ Un poste de ravitaillement sera mis à la disposition des marcheurs par l'organisation.
- ◆ Les équipes d'accompagnateurs devront se placer impérativement dans la zone prévue à cet effet sur le Plateau d'Auron.
- ◆ Les concurrents porteront, en permanence, le dossards fourni par l'organisation. Celui-ci, placé sur la poitrine, sera visible de jour comme de nuit. Le port d'une chasuble réfléchissante est obligatoire.
- ◆ Les accompagnateurs pédestres et cyclistes sont autorisés sur le grand circuit mais ne doivent en aucun cas gêner la circulation, ou les autres athlètes.
- ◆ Seront récompensés :
  - les 20 premiers athlètes masculins ayant parcouru au moins 160 km;
  - les 10 premières athlètes féminines ayant parcouru au moins 140 km;
  - Les 3 premiers de l'épreuve par étape.
- ◆ Les mêmes critères seront repris pour l'indemnisation des frais de déplacement. Les non licenciés et les étapes ne peuvent prétendre à une quelconque indemnisation.